



Centre de gestion  
De la fonction publique  
Territoriale de la Haute-Corse

## FORMULAIRE DE SAISINE DU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

### PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE

#### Rappel

L'avis du comité social territorial doit être préalable à la délibération de votre conseil.

#### Principe

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire peut être versée aux agents publics, assistants maternels et assistants familiaux, sous certaines conditions, en une ou plusieurs fois avant le 30 juin 2024.

#### Texte de référence

Décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale

**COLLECTIVITE** : .....

#### Personne en charge du dossier :

Service : ..... Fonction : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

#### Nombre d'agents concernés :

Titulaires : ..... Stagiaires : ..... Contractuels de droit public : .....

**1 / Montants plafonds déterminés (indiquer les montants par palier de rémunération) :**

Rémunération brute perçue sur la période du 1 <sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023	Plafond prévu par le texte	Montant attribué par la collectivité (dans la limite du plafond prévu par le texte)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €	..... €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €	..... €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €	..... €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €	..... €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	..... €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	..... €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	..... €

**2 / Modalités de versement de la prime (au plus tard le 30/06/2024) :**

Date de versement de la prime envisagée : .....

Modalités de versement :

en 1 seule fois

fractionnée : (préciser) .....

Fait à : .....

Le : .....

Nom, prénom, qualité du signataire :

Signature

(cachet de la collectivité)

**A retourner au secrétariat du Comité social territorial placé auprès du centre de gestion:**

Soit par courrier : Résidence Lésia Avenue de la Libération, 20418 Bastia cedex 9

Soit par mail : [concours@cdg2b.com](mailto:concours@cdg2b.com)